

Motion 2182

pour un Pôle Bio de traitement des déchets bien pensé

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la rénovation planifiée de l'usine de traitement des déchets actuelle des Cheneviers sise à Aire-la-Ville ;
- l'opposition de la commune de Satigny à l'implantation sur son territoire d'une nouvelle usine de traitement des déchets ;
- que l'usine Pôle Bio reprend la zone d'apport des déchets de Châtillon, à savoir 80% du territoire cantonal ;
- les nuisances olfactives que subiront les habitants des villages de Vernier, de Peney et d'Aire-la-Ville ;
- la nécessité de travailler de manière économe et efficiente et donc de profiter des travaux conséquents qui sont prévus sur le site actuel des Cheneviers ;
- que le site des Cheneviers est raccordé au réseau Cadiom, à la différence du site prévu pour Pôle Bio dans la zone industrielle de Bois-de-Bay ;
- que le site des Cheneviers permet d'acheminer les déchets par voie fluviale ;
- que les routes d'accès de Peney et d'Aire-la-Ville sont saturées,

invite le Conseil d'Etat

à étudier la faisabilité d'une implantation de Pôle Bio sur le site des Cheneviers et à rendre rapport au Grand Conseil.